

Au loin le pic d'Ourthizet nous montre une dernière fois sa cime diaprée de neige; bientôt les forêts du Rébenty disparaissent et la vallée de l'Aude commence à se dessiner. A sept heures nous atteignons enfin la petite ville de Quillan. Notre excursion était terminée et nous pouvions être satisfaits du résultat, puisque nous rapportions de la vallée du Rébenty, en outre d'une magnifique gerbe de fleurs de plus de 600 espèces, récoltées en deux jours, près d'une quinzaine de plantes qui n'avaient pas été encore signalées dans la région de l'Aude, et l'une d'elles même nouvelle pour la France.

Puisse le résultat de cette course engager tous ceux qui s'intéressent à notre aimable science à aller visiter une région trop peu connue et où des découvertes de toutes sortes les attendent à leur tour!

M. Rouy fait observer que le *Salvia silvestris*, mentionné dans l'Aude dans la communication précédente, a été aussi découvert dans le Var, au Puget de Cuers, par Chambeiron et A. Huet. Relativement au *Colchicum castrense* Laramb., cité par MM. Gautier et Baichère, M. Rouy dit qu'il le considère comme une des variétés du *C. neapolitanum* Ten. et comme synonyme du *C. arenarium* Gren. et Godr. *Fl. de Fr.* (non Waldst. et Kit.), mais seulement *pro parte*, la plante de Corse rapportée par Grenier et Godron à leur *C. arenarium* étant le *C. corsicum* Baker (1).

SÉANCE DU 10 MARS 1893.

PRÉSIDENCE DE M. DUCHARTRE.

M. le Président présente les excuses de M. le Secrétaire général retenu chez lui par une indisposition.

(1) Voici, d'après M. Rouy, la synonymie et la distribution en France des deux formes ci-dessus :

COLCHICUM NEAPOLITANUM Ten. forme *genuina*; *C. arenarium* G. G. pro p.; *C. longifolium* Castagne (non Loret). — Hab. : Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.

— var. *castrense*; *C. castrense* de Laramb.; *C. longifolium* Loret (non Castagne). — Hab. : Gard, Hérault, Aude, Tarn, Lot-et-Garonne.

M. Danguy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 février, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président fait connaître deux nouvelles présentations et, par suite de celle qui avait été annoncée dans la précédente séance, il proclame membre de la Société :

M. de VILMORIN (Philippe), étudiant, rue Boussairolles, 1, à Montpellier, présenté par MM. Henry de Vilmorin et E. Malinvaud.

M. Hovelacque, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

LICHENS DES ENVIRONS DE PARIS, par M. l'abbé HUE.

Le présent Mémoire commence l'énumération des Lichens de quelques-unes des localités des environs de Paris. Mon intention n'est pas de les visiter toutes, d'autant plus que certaines d'entre elles, et en particulier la plus riche en Lichens, la forêt de Fontainebleau, ont été explorées par M. Nylander. Ce savant a publié les Lichens de cette forêt, ceux de Meudon, de Moret, etc., soit dans son *Prodromus Lichenum Gallix et Algerix* et dans son *Synopsis Lichenum*, soit dans le *Guide du botaniste herborisant* de M. B. Verlot. De plus il a fait paraître un *Herbarium Lichenum parisiensium* en trois fascicules comprenant ensemble 150 espèces qui provenaient surtout des localités que nous venons de mentionner. Mais il en est d'autres dont aucun lichénographe ne s'est occupé et, en dehors des endroits dont il va être question tout à l'heure, je me propose de faire connaître les Lichens des forêts de Saint-Germain et de Marly, dont j'ai déjà récolté une partie.

En 1887, j'allai passer une journée à Moret, dans l'espoir d'y retrouver l'*Omphalaria pulvinata* (Schær.) Nyl. *Prodr. Lich. Gall. et Alg.* p. 19 et le *Collema decipiens* var. *diffusum* Nyl., *Synop.* I, p. 103 : la localité où M. Nylander a pris ces espèces n'existe plus. Les roches calcaires qui les portaient et qui étaient situées près de la sortie de la gare ont disparu, et des habitations ont pris leur place. Sans me décourager, j'allai explorer les autres roches calcaires qui bordent le Loing, mais je ne pus découvrir que la forme typique du *Collema decipiens*. Les Lichens que je rapportai de Moret ne m'avaient pas paru mériter une publication spéciale quand, en 1890 et en 1891, les fonctions de précepteur que je remplissais chez M. le comte de Kergorlay me firent jouir de la gracieuse hospitalité de M^{me} la comtesse Paul de Ségur, dans le